

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Saint-Augustin/Tauzin/Alphonse Dupeux

Mercredi 26 juin 2025, à 18h30, Coqs Rouges



Étaient présents :

- Laurent Guillemin, Maire adjoint du quartier Bordeaux Saint Augustin/Tauzin/Alphonse Dupeux et Adjoint au maire de Bordeaux chargé de la sobriété dans la gestion des ressources naturelles, de la politique de l'éclairage public et rénovation énergétique des bâtiments municipaux, des cultes.
- Claudine Bichet, Adjointe au maire chargée des finances, du défi climatique, de la transition énergétique et de l'égalité femmes-hommes.

- Tiphaine Ardouin, Adjointe au maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés.
- Olivier Escots, Adjoint au maire chargé du handicap, de la lutte contre toutes les discriminations, de l'accessibilité et des établissements recevant du public.
- Emma Vicassiau, Chargée de projet et de démocratie locale, animatrice de la Mission Démocratie Permanente.
- Loïc Coissin, animateur pour Ethics group.

29 habitant.e.s

Pour revoir ce conseil de quartier dans son intégralité, rendez-vous ici :



INTERVENTION INTRODUCTIVE

Laurent Guillemain

Maire adjoint du quartier Bordeaux Saint-Augustin – Tauzin – Alphonse Dupeux

Laurent Guillemain ouvre la séance en remerciant les participants présents pour leur participation à ce dernier conseil de quartier de la saison 2024-2025, qui se tient juste avant la pause estivale.

Il salue chaleureusement l'accueil dans la salle des Coqs rouges et remercie son président, pour la qualité du lieu récemment rénové.

Il exprime sa reconnaissance envers les habitants pour leur patience et leur bienveillance, tout en s'excusant de ne pas toujours pouvoir répondre à tous les messages.

Il assure toutefois de sa disponibilité et de sa réactivité sur les sujets du secteur. Il adresse également ses remerciements à l'équipe de la mairie de quartier. Enfin, il remercie les services de la Ville et de Bordeaux Métropole, et annonce la présence de Mme Ardouin et Mme Bichet, qui interviendront sur les sujets à l'ordre du jour.

PRESENTATION DU CYCLE DE RENCONTRE SUR SAINT AUGUSTIN

Tiphaine Ardouin

Adjointe au maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective

Tiphaine Ardouin présente une nouvelle phase de dialogue qui s'ouvre aujourd'hui sur le quartier de Saint-Augustin. Cette étape fait suite à la concertation qui a été initiée autour la place de l'église Saint-Augustin, avec toutes les associations et acteurs concernés. Elle vise notamment à élargir la réflexion au-delà de cet espace central, à l'échelle du quartier à vivre. Tiphaine Ardouin appuie sur l'aspect intergénérationnel du dialogue engagé, pour intégrer la variété des acteurs du quartier et donc la diversité des avis.

Points clés du cycle de rencontre :

8 temps de rencontre **sont prévus** avec différents acteurs et publics du quartier.

Calendrier des rencontres 2025 :

16 juillet 2025 : rencontre avec les seniors

21 juillet 2025 : rencontre avec les commerçants et acteurs économiques

17 septembre 2025 : rencontre avec les habitants, associations et acteurs culturels

3 octobre 2025 : rencontre avec les étudiants du campus Carreire

15 octobre 2025 : rencontre avec les parents d'élèves, les professionnels de l'enfance et de la petite enfance

Nombre 2025 : rencontre avec les scolaires (collèges et lycées)

Décembre 2025 : temps de mise en commun avec des représentants de chaque groupe pour confronter les besoins et les attentes.

Une facilitation graphique sera réalisée lors de chaque atelier.

Une restitution publique de tous ces échanges est prévue en janvier.

Elle précise que ce cycle de rencontres s'est construit autour du travail de concertation déjà mené dans le quartier, dans le cadre du projet initial de réaménagement de la place de l'église Saint-Augustin, suspendu à ce jour. Tous les éléments de blocage et les attentes exprimées seront ainsi mis au dialogue et au travail lors de ces rencontres.

Un participant questionne Tiphaine Ardouin sur la pertinence de présenter ce cycle de rencontres aux Coqs Rouges, hors du quartier Saint-Augustin, et rappelle que le point de départ de ce dialogue, le projet de réaménagement de la place, a été refusé par les habitants.

Laurent Guillemain intervient pour rappeler que les conseils de quartier sont organisés de manière tournante entre les secteurs (Tauzin, Dupeux, Saint-Augustin etc.) mais aussi que certaines personnes dans la salle peuvent tout à fait être concernées par le secteur Saint-Augustin. Un sondage rapide montre une répartition géographique assez équilibrée des participants, venant des différentes zones du quartier.

Tiphaine Ardouin précise que les conseils de quartier concernent tout un quartier et ses habitants mais surtout permettent de mettre en dialogue deux échelles différentes (le quartier et la ville), dans le but de créer des liens et des connexions. Elle revient également sur la démarche de concertation, qui n'a pas pour objectif de reprendre le projet initial tel quel mais souhaite l'affiner et l'améliorer sur la base de toutes les expressions habitantes.

ANIMATION

Emma Vicassiau

Chargée de projet et de démocratie locale de la Mission Démocratie Permanente

Loïc Coissin

Animateur pour Ethics group

Emma Vicassiau accueille les participants aux côtés de Loïc Coissin.

Elle présente l'ordre du jour structuré en 4 temps :

- 1. Intervention introductive et actualités du quartier.**
- 2. Le sujet commun : Le budget de la Ville.**
- 3. Le sujet des habitants : Les mobilités (marche, vélo...)**
- 4. Conclusion et perspectives.**
- 5. Moment convivial.**

Un temps de « brise-glace » permet d'identifier les participants selon leur secteur et leur niveau de familiarité avec les conseils de quartier.

Les règles de discussion sont rappelées : écoute mutuelle, concision dans les interventions, priorité à ceux qui ne se sont pas encore exprimés, alternance homme-femme, usage du micro.

Il est indiqué que des fiches d'évaluation du conseil de quartier sont mises à disposition sur les tables afin d'améliorer les futurs conseils. Les personnes qui souhaitent poser leur question par écrit peuvent également le faire en remplissant une fiche "Je pose ma question".

M. Guillemain précise qu'il est possible de prendre des rendez-vous individuels avec lui.

LE BUDGET DE LA VILLE

Claudine Bichet

Adjointe au maire chargée des finances, du défi climatique, de la transition énergétique et de l'égalité femmes-hommes

Claudine Bichet rappelle que le budget d'une ville est bien plus qu'un document technique : il reflète des choix politiques, des priorités d'action et mérite à ce titre d'être partagé avec les habitants. Pour mieux faire comprendre son fonctionnement, Claudine Bichet propose une approche pédagogique et interactive.

Un budget de 636 millions d'euros

Le budget 2025 de la Ville de Bordeaux s'élève à 636 millions d'euros, soit 2 400 € par habitant. Il se répartit entre 2 grandes sections :

- Le financement du fonctionnement.
- Le financement des investissements.

Fonctionnement et investissement : 2 logiques distinctes

Claudine Bichet explique la distinction entre fonctionnement et investissement :

- Le budget de fonctionnement couvre les dépenses courantes (salaires des agents municipaux, subventions aux associations, charges générales de service).
- Le budget d'investissement concerne les dépenses liées au patrimoine (construction, entretien, amélioration des équipements et infrastructures).

L'équilibre budgétaire, une règle obligatoire

Claudine Bichet rappelle que le budget doit obligatoirement être équilibré, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Un déficit reste possible en cas d'endettement excessif, mais cela est très encadré. Les finances des collectivités sont surveillées via des ratios comme la capacité de désendettement (nombre d'années nécessaires pour rembourser 100 % de la dette).

À Bordeaux, ce ratio est de 6 ans, un niveau considéré comme très sain (seuil d'alerte situé à 12 ans).

Les recettes de la Ville

Claudine Bichet indique que la Ville de Bordeaux finance son action grâce à 4 principales sources de recettes :

- La fiscalité (55 %), notamment la taxe foncière, devenue la principale ressource depuis la suppression de la taxe d'habitation. S'ajoutent les droits de mutation liés aux transactions immobilières (en baisse en raison de l'effondrement du marché immobilier).
- L'emprunt (20 %) qui permet de compléter l'épargne pour financer l'investissement.
- Les dotations de l'État (6 %), en baisse continue.
- Les recettes liées aux services publics, soit des usagers (8 %), comme les entrées de musées, la cantine ou le stationnement.

Claudine Bichet précise que ces services sont en grande partie financés par la Ville : par exemple, la pause méridienne est subventionnée à 70 % en moyenne. Ainsi, les recettes directes issues des usagers restent modestes, ce qui explique leur part limitée dans le budget.

Les principales dépenses

Claudine Bichet explique que les dépenses par habitant reflètent les compétences prioritaires de la Ville. Ainsi, les 2 400 € par habitant sont répartis comme suit :

- Enfance et jeunesse (440 €/hab) : premier poste de dépense, qui intègre les écoles maternelles et élémentaires, le personnel : les ATSEM, les équipements et leur entretien, et l'accueil périscolaire, etc.
- Culture (351 €/hab) : financement des établissements culturels municipaux (CAPC, MADD, Opéra...), leur fonctionnement et l'entretien du patrimoine et le soutien au tissu associatif.
- Petite enfance (209 €/hab) : crèches et leur fonctionnement (équipements et personnel).
- Transition écologique (185 €/hab) : actions en faveur de la sobriété énergétique, de la rénovation énergétique et du développement des énergies renouvelables.
- Sport (176 €/hab) : infrastructures sportives et subventions aux clubs pour notamment des cotisations abordables

D'autres postes suivent, de moindre ampleur, mais relèvent en réalité d'autres échelons de collectivités :

- Le développement économique (52 €/hab.) compétence principalement portée par la Région et Bordeaux Métropole.
- Solidarité (127 €/hab), un champ majoritairement investi par le Département.

Claudine Bichet insiste sur la répartition des compétences entre collectivités : les différences de montants s'expliquent par le fait que chaque niveau de collectivité intervient sur des champs spécifiques, afin d'éviter les doublons et d'être plus efficace.

630 millions d'euros investis depuis 2020

Claudine Bichet rappelle qu'en 5 ans de mandat, la Ville a engagé 630 millions d'euros d'investissements cumulés, un niveau inédit à Bordeaux (environ 110 M€/an contre 80 à 90 M€ auparavant). Trois raisons principales justifient cet effort :

1. Une croissance démographique soutenue (+0,8 %/an), qui implique la création de nouveaux équipements dans les quartiers en développement (écoles, équipements sportifs et culturels...).
2. L'adaptation de la ville au changement climatique, avec des investissements dans la végétalisation et la résilience urbaine.
3. La rénovation du patrimoine municipal, fort de plus de 500 bâtiments souvent anciens, avec un double objectif : performance énergétique et production d'énergies renouvelables.

Budget 2025 : les principaux postes d'investissement

Plusieurs projets concrets illustrent les priorités de la Ville pour 2025 :

- Végétalisation et réaménagements urbains (« Bordeaux Grandeur Nature ») : 17 M€ pour une ville plus vivable et plus conviviale.
- Équipements éducatifs et petite enfance : 16 M€ pour les écoles et crèches.
- Accessibilité des bâtiments publics : 11,1 M€.
- Sport et culture : rénovation complète des piscines municipales (7,2 M€), dont la piscine Judaïque.
- Énergie (efficacité, renouvelable) : 5,8 M€

Des contraintes budgétaires inédites

Claudine Bichet explique que la Ville a dû composer avec une série de chocs financiers d'une ampleur inédite :

- Covid-19 : 20 M€.
- Crise énergétique : 30 M€.
- Inflation et crise immobilière : 12 M€.
- Transfert de charges de l'État (Loi de finances) : 7,4 M€.

Au total, ces contraintes représentent une perte de 70 M€ sur le mandat.

Pour y faire face, Bordeaux a mis en œuvre des économies, notamment sur les dépenses énergétiques, et a procédé à une unique hausse du taux de taxe foncière de 4,5 % en 2023.

Des arbitrages assumés en faveur des politiques publiques

Malgré les contraintes, la Ville a fait le choix de renforcer plusieurs budgets stratégiques depuis 2020 :

- Enfance – jeunesse : + 20 %.
- Petite enfance : + 24 %
- CCAS : subvention doublée face à la montée de la précarité.
- Tranquillité publique et cohésion sociale : + 47 %.
- Égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations : + 60 %.
- Investissements annuels : > 110 M€.

Quelques résultats concrets

Claudine Bichet illustre son propos à travers des indicateurs qui traduisent ces efforts (non exhaustifs) :

- Bio à la cantine : de 34 % à 66 % - 80 % de bio dans les crèches (+ le remplacement des barquettes en plastique par de l'inox, plus sain)
- Places périscolaires : de 5 238 à 6 538, soit + 1 300 places (+ 25 %)
- Rues aux enfants (mise en accessibilité des rues devant les écoles) : de 4 à 66.
- Arceaux vélos : de 20 536 à 37 698.
- Arbres plantés par an : de 1 600 à 10 000.
- Zones piétonnes : de 172 ha à 245 ha (soit près de + 40 %).

- Postes de policiers municipaux : de 138 à 224 (50 depuis le début du mandat)
- Caméras de surveillance : de 136 à 224.
- Bâtiments accessibles : de 34 à 158.
- Autonomie énergétique (consommation sourcée localement) : de 2,9 % à 29,2 % (objectif 2026 : 40 %, en passe d'être dépassé).

Zoom sur les investissements dans le quartier

Claudine Bichet apporte un éclairage localisé sur les investissements réalisés dans le quartier :

- La rénovation de l'impasse où se tiennent la réunion,
- La réhabilitation de l'entrepôt Lescure (dépôt de bus),
- La restauration complète du parc Lescure, avec création d'un espace multisport ouvert sur le quartier et installation d'ombrières solaires sur les terrains de tennis, combinant production d'énergie renouvelable et confort d'usage. Elle souligne que ce projet, d'un montant de 5 millions d'euros, incarne la démarche municipale d'intégration globale des enjeux sociaux, écologiques et fonctionnels.

La construction du budget de la Ville

Claudine Bichet rappelle que les collectivités ne représentent que 8 % sur les 3 300 milliards d'euros de la dette nationale. Pourtant, elles réalisent 70 % de l'investissement public.

Elle dénonce l'attitude de l'État qui tente de faire peser une partie de son déficit sur les collectivités, alors qu'elles ne sont pas responsables de ce déséquilibre. Ces dernières jouent pourtant un rôle essentiel dans le maintien des infrastructures et des services publics. Elle appelle à partager le constat que les collectivités ne sont pas la « bonne cible ».

Temps d'échanges

Taxe d'habitation

« Quel impact a la suppression de la taxe d'habitation ? »

Claudine Bichet répond que la suppression de la taxe d'habitation est compensée à l'euro près initialement, mais cette compensation n'intègre pas la dynamique démographique. La recette fiscale s'érode progressivement car elle n'évolue plus au même rythme qu'auparavant.

Places de périscolaire

« J'ai une question très précise sur les places en périscolaire. Je suis représentante de parents d'élèves à l'école Henri IV, et encore cette année, des familles dont les enfants sont scolarisés chez nous n'ont pas eu de place, alors que ça faisait quatre ans qu'ils en avaient. On ne comprend pas pourquoi certains enfants de notre école ne sont pas prioritaires, alors que des places sont attribuées à des enfants venant d'écoles privées, qui ne sont même pas dans le bâtiment. On pose la question à chaque conseil d'école depuis 4 ans, mais on n'a jamais eu de réponse claire sur les critères. Ce qu'on demande, c'est de comprendre comment les places sont attribuées, et pourquoi les enfants de l'école ne sont pas systématiquement prioritaires. »

Claudine Bichet répond que malgré la création de 2 300 places sur ce mandat, la demande reste supérieure à l'offre. Un travail est réalisé avec les associations pour établir des critères communs d'attribution, tout en laissant une marge d'appréciation aux structures de terrain.

Coût de la végétalisation

« J'ai une question sur la végétalisation, qui est le poste principal de dépense avec 17 millions d'euros. On entend qu'il y a 10 000 euros d'arbres plantés. Mais du coup, cela correspond à combien d'arbres ? Et surtout, quel est le prix de revient pour planter un seul arbre ? »

Claudine Bichet répond que le budget de 17 millions d'euros englobe les plantations, les aménagements d'espaces publics, le mobilier urbain, et les infrastructures comme les réserves d'eau pour l'arrosage.

Fan zones

« J'ai un souci avec certains arbitrages budgétaires. On entend que la Ville subit une baisse de dotation nationale. Mais en parallèle, on met 300 000 euros sur une fan zone pour la finale de la Coupe d'Europe, puis encore 2 x 300 000 pour la prochaine. Même si c'est au prorata de la Métropole, ça reste des grosses sommes. »

Le coût des fan zones (environ 300 000 euros) est justifié par l'importance de l'UBB dans le patrimoine local et le besoin de lieux de rassemblement populaires. La municipalité travaille à réduire ce coût.

Bureau de poste

« Dans notre quartier, on a une structure qui fonctionne, la poste, qui a trouvé son public, et vous avez mis les moyens : le loyer est pris en charge, il y a une salariée. Mais c'est fermé quasiment tout le temps ! Le lundi, mardi, mercredi aprèm, jeudi aprèm, vendredi aprèm, samedi, dimanche... Ça fait beaucoup. Donc je ne comprends pas : on finance un lieu, il marche, y'a du monde, et pourtant il est fermé presque toute la semaine. Franchement, quand j'achète un timbre, j'ai l'impression de le payer trois fois : pour la salariée, pour le loyer, pour le service public absent. Alors j'aimerais bien qu'on m'explique la logique derrière cet arbitrage. »

Claudine Bichet et Laurent Guillemin expliquent que la ville choisit de maintenir un service postal malgré le désengagement de l'État, mais avec des horaires réduits en raison des coûts. La MDSAP propose divers services : envoi de recommandés, accès à Internet, impressions, consultation de comptes administratifs, permanences de médiation.

Culture

« J'aimerais bien, un jour, avoir des détails concrets sur la répartition réelle des dépenses en matière de culture. Parce que quand je vois certaines structures culturelles, franchement, j'ai du mal à voir ce qu'il s'y passe vraiment. »

Claudine Bichet répond que la fréquentation est en hausse. Le musée Jean Moulin notamment nécessite une restauration non priorisée cette mandature, mais des événements temporaires y sont organisés.

Sécurité

« J'ai été surpris par les chiffres annoncés sur l'augmentation du personnel de la police municipale. Ce n'est pas du tout ce que j'avais compris des débats précédents ou des informations qu'on avait eues. »

Claudine Bichet confirme une augmentation significative des moyens :

- Création de 10 postes de policiers municipaux par an
- Hausse des moyens de vidéosurveillance
- Renforcement de la présence policière dans tous les quartiers
- Augmentation de 47 % des moyens de médiation et de prévention

À l'arrivée de l'équipe municipale actuelle, Bordeaux comptait 138 policiers municipaux, un chiffre considéré comme très faible pour une ville de cette taille.

LES MOBILITES, MARCHE ET VELO

Didier Jeanjean

Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés

Le deuxième sujet abordé – Les mobilités, la marche et le vélo – a été choisi directement par les habitants du quartier. Un rappel est fait sur le sondage envoyé en amont pour recueillir leurs priorités, auquel 134 personnes y ont répondu. Les mobilités sont arrivées en tête des préoccupations, suivies par le sport, puis la culture.

La parole est à Didier Jeanjean pour une présentation de la politique municipale en matière de mobilité, tout en signalant la présence de M. Escots dans la salle, invité à compléter les échanges.

Politique municipale en matière de mobilité

Didier Jeanjean introduit le sujet en présentant l'importance des mobilités comme levier pour atténuer les dérèglements climatiques. Il précise que la municipalité met en place une approche intégrée de l'espace public, avec plusieurs axes :

- Réorganisation de l'espace tout en maintenant une place pour la voiture
- Diversification des moyens de transport (mention du service Cities)
- Sécurisation des aménagements pour encourager le vélo
- Réglementation : ville 30, zones piétonnes, stationnement payant

Depuis 2021, cette méthode s'articule autour de plusieurs échelles : d'abord autour des écoles, avec la formation des élèves de CM2 au « savoir rouler à vélo », où Bordeaux est particulièrement en avance. Puis sur les petites rues de quartier, les axes majeurs, comme la rue de Pessac, et enfin à l'échelle de la ville avec des projets comme la transformation des boulevards.

Il insiste sur le caractère concret de cette démarche, illustrée par des exemples comme la barrière de Talence et les « rues aux enfants ».

Il introduit enfin un deuxième axe de réflexion : la gestion des flux.

Trois cercles sont identifiés :

- Les boulevards
- Les cours

- Les quais (travaux en cours)

Un secteur priorité piétons de 260 hectares a été aménagé, faisant de Bordeaux la ville française ayant la plus grande zone piétonne. Ce dispositif permet l'accès pour les riverains et commerçants, tout en supprimant le trafic de transit.

Réalisations spécifiques

- Rues aux enfants : programme très demandé et presque achevé dans le quartier
- Plan marche : traversées piétonnes, abaissement des trottoirs, plaques podotactiles
- Accessibilité : jardins et établissements publics
- Stationnement vélo : arceaux, vélobox, abris
- Transformation de l'espace public : réaménagement de ronds-points en promenades
- Rue de Pessac : travaux en cours
- Réseau Express Vélo (ReVE) : itinéraire large et sécurisé entre place Mondésir, avenue d'Arès et rue Georges Bonnac
- Bus express : ligne Pellegrin–Malartic et ligne circulaire sur les boulevards

Temps d'échanges

Aménagements urbains et mobilité

« Je voulais poser une question sur l'hôpital Pellegrin, parce qu'il y a de vrais soucis, notamment pour les personnes en situation de handicap. Sur la rue de la Pelouse de Douet, par exemple, il y a une voie vélo et des trottoirs de chaque côté. Mais c'est très dégradé et pas du tout aménagé. Il y a eu pas mal de problèmes. Je voulais savoir ce qui est prévu à ce sujet. »

Didier Jeanjean répond que ce secteur ne relève pas de la compétence directe de la ville, mais de l'hôpital Pellegrin qui fournit des efforts en matière de mobilités et de renaturation.

Olivier Escots précise que la commission intercommunale pour l'accessibilité a été réactivée et travaille sur ces questions. La rue François de Sourdis est notamment citée comme exemple de bonne pratique avec une meilleure séparation vélos/piétons.

Circulation et embouteillages

« Ma question concerne le fait que Bordeaux est devenue la ville la plus embouteillée de France. Quand on regarde les flux, on voit bien que le problème vient beaucoup des radiales, c'est-à-dire les axes qui mènent de l'extérieur vers le centre. Du coup, est-ce qu'il est prévu de retravailler ou d'aménager ces radiales pour améliorer la situation ? »

Didier Jeanjean répond qu'aucun projet de remise à double sens des rues à sens unique n'est pas envisagé. Ce classement a fait beaucoup de bruit, mais les critères sont questionnés. Cette position s'explique notamment par l'absence de voies rapides dans Bordeaux centre, contrairement à d'autres métropoles. À l'échelle métropolitaine, Bordeaux se classe à la 6ème place. La politique actuelle vise à réduire la vitesse de circulation, souvent à la demande des habitants.

Respect du code de la route

« J'ai remarqué récemment une forte présence de la police municipale, surtout ciblée sur les cyclistes. Je comprends que l'on doit tous respecter le code de la route. Mais je me demande quelle est vraiment la politique derrière cela. Et surtout, qu'est-ce qui est mis en place

concrètement par la mairie afin de faire respecter le 30 km/h ? Sans les faits, c'est rarement respecté. En dehors de la communication sur le "code de la rue", j'aimerais savoir ce qui est fait, en pratique. »

Didier Jeanjean répond que des sessions de sensibilisation sont mises en place et très suivies, ainsi que des programmes de sanctions. Un système de fiches avec les associations permet de signaler les infractions récurrentes.

Stationnement

« Quelle est la politique de la Ville en matière de développement des places de stationnement ? »

Didier Jeanjean répond que l'impact varie selon les secteurs. Sur l'avenue d'Arès, 19 places ont été supprimées sur une portion, mais ont été conservées sur une autre. Un travail est mené avec les associations de quartier pour trouver des compromis. Un consensus se dégage sur le besoin de développer les parkings-relais à l'échelle métropolitaine.

Eléments complémentaires

La Ville travaille avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour faciliter l'accès des artisans au centre-ville.

Certains aménagements bénéficient aussi aux taxis et aux services d'urgence grâce aux voies réservées.

Des pistes sont étudiées pour la mutualisation de parkings avec des structures privées.

Il est souligné que la ville fait face à des défis importants concernant les services publics.

Une corrélation scientifiquement établie est évoquée entre le recul des services publics et la montée du vote pour le Rassemblement national.

CONCLUSION

Laurent Guillemain

Maire adjoint du quartier Bordeaux Saint-Augustin – Tauzin – Alphonse Dupeux

Laurent Guillemain remercie une nouvelle fois chaleureusement les Coqs rouges pour leur accueil. Il exprime sa gratitude aux participants pour leur présence et les invite à partager un moment convivial autour d'un verre, dans la cour extérieure du lieu.

Il réaffirme sa disponibilité pour échanger sur les sujets qui n'auraient pas été suffisamment abordés durant la réunion.

Il souhaite à chacun un très bel été et une bonne fin de soirée, tout en saluant à nouveau la qualité du cadre et l'hospitalité du lieu.